



Harmonie  
mutuelle

GRUPE **vyv**

AVANÇONS *collectif*

# Agissons ensemble sur les dépenses de santé !

Diminuer vos dépenses de santé c'est bon pour votre budget et pour l'équilibre de votre contrat santé entreprise, voici des astuces et conseils.



**Kalixia**

## Tarifs négociés et conditions tarifaires maîtrisées au sein du réseau Kalixia

### Plus de 5 200 centres d'optique partenaires

- » Jusqu'à 40 % de réduction sur le prix des verres.
- » Réduction de 20 % minimum sur les montures.

### Près de 3 500 centres audio partenaires

- » Prix réduit pour un appareillage complet, quel que soit l'équipement choisi.

### Plus de 3 300 chirurgiens dentistes et orthodontistes partenaires

- » Accès amélioré pour de nombreux actes : prothèses dentaires, orthodontie, l'implantologie et la parodontologie.

### Plus de 450 ostéopathes partenaires sélectionnés pour leur pratique professionnelle

Retrouvez tous les professionnels de santé du réseau Kalixia sur [www.harmonie-mutuelle.fr](http://www.harmonie-mutuelle.fr) dans votre « Espace perso »



## Conventionnement hospitalier mutualiste

- » Dispense d'avance de frais.
- » Prise en charge intégrale de la chambre particulière (selon les garanties).

## Offre de soins et de services VYV Care

Rendez-vous dans les structures de soins et de services d'accompagnement de qualité à des tarifs maîtrisés dans les domaines d'activités du médico-social, du sanitaire et des biens médicaux.

## Consultation médicale

- » Consultez les tarifs des consultations médicales et de certains actes sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr), ou par téléphone au 36 46 (0,06 € / minute + prix d'un appel).
- » Pour des dépassements d'honoraires moins importants, vérifiez que le médecin que vous souhaitez consulter est signataire de l'Optam\* sur [annuaire.sante.ameli.fr](http://annuaire.sante.ameli.fr)
- » En cas de dépassements d'honoraires et à partir de 70 € de soins, assurez-vous que le professionnel de santé vous établit un devis, il est obligatoire.

### Bon à savoir

- Les médecins du secteur 1 n'appliquent pas de dépassements d'honoraires sauf en cas d'exigences de votre part ou d'autorisation spéciale de la CPAM.
- Les médecins du secteur 2 appliquent des honoraires libres (dépassements d'honoraires).
- Les médecins adhérant à l'OPTAM-OPTAM CO pratiquent des honoraires avec dépassements maîtrisés.

## Devis optique et dentaire

- » Faites réaliser plusieurs devis, vous connaîtrez le montant restant à votre charge, le détail des verres pour l'optique et les matériaux utilisés pour le dentaire.

## Information et conseils prévention santé sur [www.harmonie-prevention.fr](http://www.harmonie-prevention.fr)

\*Option pratique tarifaire maîtrisée

# Actualités Réforme 100% Santé

**60 %**  
des français ont renoncé à  
des soins en optique, dentaire  
ou audiologie durant ces  
5 dernières années.

## Pour améliorer votre accès à des soins de qualité

La réforme garantit désormais une **prise en charge à 100 %** sur des paniers de soins prédéfinis (soins et équipements) auprès de tous les audioprothésistes, opticiens et dentistes conventionnés.

Bien entendu, **chacun reste libre de choisir un soin ou équipement qui n'est pas inclus dans le panier 100 % Santé**. Dans ce cas, les professionnels de santé sont libres de fixer leurs tarifs et honoraires, le remboursement du régime obligatoire se trouve réduit et/ou celui de la complémentaire santé plafonné par la réglementation liée au contrat responsable.

## Ce qui va changer pour vous :

- » Vous bénéficierez des mesures du 100 % Santé dès la mise en conformité du contrat santé de votre entreprise au 1<sup>er</sup> janvier 2020, avec le remboursement à 100 % d'actes qui n'étaient jusqu'alors pas remboursés intégralement.
- » Vous aurez le choix entre plusieurs paniers de soins et d'équipement dont le **panier 100 % Santé sans reste à charge**.

Exemple :

Aujourd'hui

Demain avec le 100 % Santé

|   |  |   |  |   |  |
|---|--|---|--|---|--|
|  | <b>Équipement</b> (verres et monture) de correction d'une myopie modérée | » | Tarif moyen : 290 €<br>dont 135 € de monture<br><b>Reste à charge : 65 €<sup>(2)</sup></b> | » | Tarif maximal : 105 €<br>dont 30 € de monture<br><b>Reste à charge : 0 €<sup>(2)</sup></b> |
|---|--|---|--|---|--|

(2) Verres et montures de classe A issus du panier 100% Santé

|   |                                  |   |  |   |   |
|---|----------------------------------|---|--|---|---|
|  | <b>Couronne céramométallique</b> | » | Tarif moyen : 550 €<br><b>Reste à charge : 195 €</b> | » | <b>Reste à charge<sup>(3)</sup> : 0 €</b> |
|---|----------------------------------|---|--|---|---|

(3) À partir de 2020, dans le panier 100% santé pour les dents visibles en fonction du matériau utilisé et du positionnement

|   |                      |   |   |   |  |
|---|----------------------|---|---|---|--|
|  | <b>Audioprothèse</b> | » | Tarif moyen : 1 500 € / oreille<br><b>Reste à charge : 850 € /oreille</b> | » | Tarif maximal : 950 € / oreille<br><b>Reste à charge<sup>(4)</sup> : 0 €</b> |
|---|----------------------|---|---|---|--|

(4) À partir de 2021 dans le panier 100% santé. Sur les appareils 100 % Santé en 2019, il y a en moyenne 200 € de frais en moins (par oreille). En 2020, 250 € en moins.

Pratique

## Votre appli Harmonie & Moi

pour faciliter vos échanges avec Harmonie Mutuelle

- » **Contactez-nous plus facilement** et limitez votre temps d'attente au téléphone en réservant un conseiller.
- » **Envoyez-nous vos demandes** de remboursements (ou justificatifs) par téléchargement ou en les prenant simplement en photo.
- » **Suivez votre contrat** en consultant les remboursements des dépenses de santé de toutes les personnes rattachées à votre contrat. Vous avez toujours votre carte mutualiste sous la main grâce au duplicata digital.



- » **Effectuez une téléconsultation\*** et consultez à tout moment un professionnel de santé (généraliste ou spécialiste) par tchat, visio ou audio.

- » **Trouvez nos partenaires et agences** avec la carte de géolocalisation, repérez un opticien, un audioprothésiste, un dentiste partenaire ou une agence, au plus près de vous.



Télécharger dans  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Téléchargez  
**Harmonie & Moi**

\* Le service de téléconsultation est réalisé par MesDocteurs qui a pour objet de permettre à un médecin de donner une consultation à distance allant jusqu'à l'émission d'une ordonnance, si le médecin l'estime nécessaire (certaines prescriptions définies aux CGU du service sont exclues). Il n'a pas pour objet de remplacer les consultations avec le médecin traitant et ne correspond pas à un service d'urgence.